

INTERNATIONALER MUSIKBUND
CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS MUSICALES
INTERNATIONAL CONFEDERATION OF MUSIC SOCIETIES



Schladming et Nussdorf-Debant 2019



Invitation to the
delegate
assembly

Invitation à
l'assemblée
des
délégués

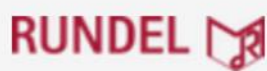
Einladung
zur
Delegierten-
versammlung

2018 / 2019

Mitglied der UNESCO



Unsere Partner



Partenaires de CISM

Delegate assembly 2020	Assemblée des délégués 2020	Delegierten- versammlung 2020
<p>Friday, May 15, 2020 3 pm, Ljubljana, Slovenia</p>	<p>Vendredi, Mai 15, 2020 15h00, Ljubljana</p>	<p>Freitag, 15. Mai 2020, 15.00 Uhr, Ljubljana SLO</p>
<p>3 pm, musical greeting</p>	<p>15h00, salutation musicale</p>	<p>15.00 Uhr musikalische Begrüssung</p>
<p><u>Agenda</u></p>	<p><u>Ordre du jour</u></p>	<p><u>Traktanden</u></p>
<p>1. Approval of the agenda</p>	<p>1. Approbation de l'ordre de jour</p>	<p>1. Genehmigung der Tagesordnung</p>
<p>2. Election of count staff</p>	<p>2. Election du personnel chargé du comptage des voix</p>	<p>2. Wahl der Stimmezähler</p>
<p>3. Approval of the minutes of the General Assembly April 27, 2018, Rome</p>	<p>3. Approbation du procès-verbal de l'AD d'Avrile, 27, Rome</p>	<p>3. Genehmigung des Protokolls der DV vom 27.4.2018 in Rom</p>
<p>4. Approval of Executive Board reports</p>	<p>4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration</p>	<p>4. Entgegennahme der Berichte des Vorstandes</p>
<p>5. Approval of accounts 2018 and 2019</p>	<p>5. Approbation des comptes</p>	<p>5. Entgegennahme der Jahresrechnungen 2018 und 2019</p>
<p>6. Report and motions of the Auditors</p>	<p>6. Rapport et motions des Auditeurs</p>	<p>6. Bericht und Antrag der Revisionsstelle</p>
<p>7. Dismissal of the Executive Board</p>	<p>7. Congédiement du Conseil d'Administration</p>	<p>7. Entlastung des Vorstandes</p>
<p>8. Admission of new members</p>	<p>8. Admission de nouveaux membres</p>	<p>8. Aufnahme von ordentlichen Mitgliedern</p>
<p>9. Elections a) Executive Board b) Auditors</p>	<p>9. Elections a) Conseil d'Administration b) Auditeurs</p>	<p>9. Wahlen a) Vorstand b) Rechnungsrevisoren</p>
<p>10. Setting of membership fees</p>	<p>10. Fixation des frais d'adhésion</p>	<p>10. Festsetzung der Mitgliedsbeiträge</p>
<p>11. Adoption of the annual budget for the biennium 2020 / 2021</p>	<p>11. Adoption du budget annuel pour l'exercice biennal 2020 / 2021</p>	<p>11. Verabschiedung des Jahresbudgets für den Doppelhaushalt 2020 / 2021</p>
<p>12. Decision on motions as submitted by the Executive Board and full members</p>	<p>12. Décision sur les motions soumises par le Conseil d'Administration et les membres titulaire</p>	<p>12. Beschlussfassung über Anträge des Vorstandes und der ordentlichen Mitglieder</p>
<p>13. Exclusion of members</p>	<p>13. Exclusion de membres</p>	<p>13. Ausschluss von Mitgliedern</p>
<p>14. Setting of the next meeting</p>	<p>14. Organisation de la prochaine réunion</p>	<p>14. Festlegung der nächsten DV</p>
<p>15. Honours and awards</p>	<p>15. Honneurs et récompensens</p>	<p>15. Ehrungen und Auszeichnungen</p>
<p>Voting rights according to articles 6.2 and 6.3 of statutes</p>	<p>Les droits de vote selon les statuts articles 6.2 et 6.3</p>	<p>Stimmrecht gemäss Artikel 6.2 und 6.3 der Statuten</p>
<p>Each full member has one vote in the general assembly.</p>	<p>Chaque membre titulaire dispose d'une voix à l'Assemblée Générale.</p>	<p>Jedes ordentliche Mitglied hat 1 Stimme an der DV.</p>
<p>Each member of the executive board has one vote.</p>	<p>Chaque membre du Conseil d'Administration dispose d'une voix.</p>	<p>Mitglieder des Vorstandes haben 1 Stimme.</p>

**Le procès-verbal de la réunion de Rome n'est pas disponible en français.
Le voici en anglais.**

Minutes of 68th Meeting of the General Assembly, April 27 /28, 2018, Rome, Italy

List of Participants

Name	Association	Number of votes
<u>Representatives with voting rights</u>		
Bischof Valentin	Switzerland	5
Hemmerle Christian	Liechtenstein	3
Rössler Wolfgang	Saarland	3
Weber Michael	Germany	5
Romiti Andrea	Italy	3
Saje Miro	Slovenia	3
Total	6 with	22 votes
		12 votes = absolute majority
		17 votes = 3/4 majority
<u>Observing members without voting rights</u>		
	none	
<u>Participants without voting rights</u>		
	none	
<u>Executive Board members not voting on behalf of their association</u>		
Fülleemann Heinrich	Finance Committee, Protocol	
Mösenbichler Johann	Music Committee	
<u>Benefactors</u>		
	none	
<u>Honorary Members</u>		
	none	
<u>Guests</u>		
Riegler Erich	Vice President ÖBV	
Schulze Heiko	BDMV	
<u>Total number of participants</u>		
	10	
Excused:		
Associations		
	<u>Spain</u>	
Honorary Members		
	Furgler Gottfried	

Vice President **Michael Weber** opened the 68th meeting of the General Assembly on time and thanked the hosting association ANBIMA, in particular, Dr. Andrea Romiti for the efforts in organising the meeting. Wolfgang Rössler will come a little later.

The Executive Board then proposed to proceed to the agenda that had been drawn up in accordance with the old Statutes:

- Point 10 to be treated in accordance with the new Statute
- Point 7 to be discussed and finalised

This motion was approved.

Meeting Agenda

Welcome

1. Election of count staff, approval of the agenda
2. Approval of the minutes of the previous General Assembly held in Trossingen on 4 March 2017
3. Approval of the Executive Board's and Committee's reports for 2017
4. Approval of financial statements 2017
5. Report and motions of the Auditors
6. Dismissal of the Executive Board
7. Statutory changes
8. Membership updates
9. Exclusion of members as of 31 December 2017
10. Updated membership list, second roll call and count of voting representatives
11. Elections
 - a. President
 - b. Vice President
 - c. Head of Music Committee
 - d. Head of Finance and Accounting Committee
 - e. Head of PR and Communications Committee
 - f. Auditors
12. Setting of membership fee
13. Approval of the annual budget
14. Decision on motions submitted by the members
15. Decision on motions submitted by the Executive Board
16. Honours and appointments of Honorary Members
17. Miscellaneous

Chairman's opening speech: (Official Version)

"Dear Members,

I would like to welcome you to the 68th meeting of the General Assembly of CISM here in Rome and thank you for your attendance. I would like to thank ANBIMA for hosting this year's meeting and in particular, its Secretary General Dr Andrea Romiti for his efforts in preparing this event. We are pleased to be in Rome. At the last meeting of the General Assembly in Trossingen we had the task to elect the Executive Board and to restructure and reorganise CISM for the future. A structure and statutory commission had been appointed and I would like to thank its members Valentin Bischof, Christian Hemmerle and Heini Füllemann for the excellent job they have done. After extensive discussions, the statutory changes were shared with all current and former members. The comments received were mainly positive and have been taken into consideration. Unfortunately, these changes also resulted in the leave of the South Tyrolean association as member, as the association's activities did not appear to be sufficiently extensive. On the other hand, the changes made have led to the Austrian association applying for readmission. Each of our member organisations' home countries has its cultural particularities and experiences, on which we can further build when expanding CISM's network.

This is our great advantage. Today, the General Assembly will decide on CISM's future orientation and its statute revision – thus, this day presents an important milestone in the continued existence of CISM. Together, let us support the efforts to preserve Europe's diverse music culture and create a common understanding among each other.

I open the 68th Assembly of Delegates of CISM».

A moment was dedicated to the commemoration of those members who passed away last year.

1. Election of count staff, approval of the agenda

6 voting representatives of the associations were present, as counted by the Executive Board

- The General Assembly has a quorum

2. Approval of the minutes of the previous General Assembly held in Trossingen on 4 March 2017

- The minutes, provided by Executive Board member Heini Füllemann, had been shared with all member associations as well as honorary members and were unanimously approved.
- Dr Andrea Romiti welcomed the delegates and guests on behalf of ANBIMA, the most important association in Italy with 65 000 members in approx. 1 500 associations.

3. Approval of the Executive Board's and Committees' reports for 2017

A) Annual report by Vice President Michael Weber

Heini Fülleemann thanked the Vice President for his work and opened the discussion, the report was unanimously approved.

B) Annual Report of the Music Committee

Johann Mösenbichler summarised his annual report and thanked Blaise Hérítier (jurors training) and Gottfried Reisegger (Bohemian-Moravian music) for their support to the Music Committee. The report was unanimously approved.

4. Approval of Financial Statements 2017

The financial statements were presented and explained by the treasurer Heini Fülleemann.

Income 2017 15 930, 70 Euro

Expenses 2017 17 907, 69 Euro

Total -1 976, 99 Euro

The deficit of 1 976, 99 Euro will be covered by the association's funds.

This will leave a remaining balance of 13 888, 89 Euro

5. Auditor's report and motions

The Auditor Christian Hemmerle who had evaluated the financial statements shared his report for approval.

The Auditor's report was unanimously approved.

6. Dismissal of the Executive Board

The proposal to dismiss the Executive Board was unanimously accepted.

We thank them for their hard work and service.

7. Statutory changes

The General Assembly of Trossingen 2017 had commissioned the Executive Board to amend the Statutes of CISM.

A dedicated working had been created, composed of:

- Christian Hemmerle, Liechtenstein, President
- Valentin Bischof, Switzerland
- Heini Fülleemann, member of the Executive Board

A proposal for the revision of the Statutes had been drafted by the working group and discussed with the Executive Board. The draft had then been shared by the Executive Board with all current and former member associations three months prior to the meeting of the General Assembly. The comments and suggestion received were taken into consideration when finalising the draft of the new Statutes. During the General Assembly meeting, led by Michael Weber, each Article of the new Statutes was discussed and modified when deemed necessary. The new Statutes did not require the General Assembly's unanimous approval as they would be signed by the incoming Executive Board elected at the same meeting. The Statutes list all eight member associations of CISM. The changes made will hopefully encourage national and regional associations to become or return as members. The Executive Board will move CISM's seat from St. Louis, France to Aarau, Switzerland. Michael Weber would like to sincerely thank the working group for its efforts in preparing the draft of the Statutes.

8. Membership updates

The General Assembly took note of the resignation of the brass band association of South Tyrol, as they were not in agreement with the new Statutes. We thank the South Tyroleans for their cooperation in the past years and hope that we will welcome them back again soon. With the adoption of the new Statutes, the Austrian brass band association ÖBV applied to be readmitted as a member of CISM. This was unanimously welcomed and approved by the General Assembly.

9. Exclusion of members as of 31 December 2017

None

10. Updated membership list, second roll call and count of voting representatives

The 8 members associations of CISM currently are:

- Bundesvereinigung Deutscher Musikverbände e.V., Germany (BDMV)
- Bund Saarländischer Musikvereine, Germany
- Liechtensteiner Blasmusikverband, Liechtenstein
- Schweizer Blasmusikverband, Switzerland (SVB)
- Slowenischer Musikverband, Slovenia
- Oesterreichischer Blasmusikverband, Austria
- Associazione nazionale Bande Italiane Musicali Autonome, Italy (ANBIMA)
- Confederacion Espanola de Sociedades Musicales, Spain

With the adoption of the new Statutes the distribution of votes has also changed. Each member association has only one vote. Executive Board members have one vote, unless they represent their national association.

11. Elections

On the agenda, the electoral process had been listed in accordance with the old Statutes but elections were held according to the new Statutes.

- President

Valentin Bischof, President of the Swiss put forward his candidacy for President of CISM. In response to Miro Saje as to what his projects for CISM are, Bischof explained that his aim was to unite all European wind bands in CISM, and, furthermore, to welcome projects initiated by the associations. However, finances would have to be considered.

The GA unanimously elected Valentin Bischof as President, who accepted and thanked.

- Others

The other members of the Executive Board were elected individually, as outlined below. The Executive Board constitutes itself and assigns committee responsibilities.

- **Heini Füllemann, reconfirmed**
- **Heiko Schulze, BDMV, new**
- **Dr. Andrea Romiti, ANBIMA, new**

All three were unanimously elected and accepted. They declared to be ready to continue working, the General Assembly confirmed with all 16 votes.

- Auditors

- **Christian Hemmerle was re-elected as Auditor**
- **Michael Weber was unanimously elected as substitute auditor**

12. Setting of membership fee for 2018

As proposed by the Executive Board, it was unanimously decided to fix the 2018 annual membership fee at € 500.

13. Approval of annual budget 2018

On request of the Executive Board, it is unanimously decided not to adopt an official budget for 2018, as it is very difficult to budget now. The new Board will discuss this in detail.

14. Admission of new members 2018

No applications were received from the member associations

15. Motions of the Executive Board

No motions were submitted by the Executive Board

16. Honours and appointments of Honorary Members

On behalf of the assembly, the newly elected President Valentin Bischof thanked the three previous Executive Board members who have led the CISM through difficult times. Upon his request, the General Assembly appoints the following as Honorary Members:

- **Michael Weber**
- **Johann Mösenbichler**
- **Heini Fülleemann**

17. Miscellaneous

On Saturday, 28 April, the newly elected Executive Board met for its constitutive meeting, chaired by Valentin Bischof. The committees have been assigned as follows:

- | | | |
|---|-----------------------------------|------------------|
| - | President of the General Assembly | Valentin Bischof |
| - | Finances and Vice Presidency | Heini Fülleemann |
| - | Music | Heiko Schulze |
| - | PR and Communication | Andrea Romiti |

This was later announced to the General Assembly and meeting guests, including the representatives of the music store database, Helmut Schwaiger and Johanna Heissl.

Welcome and presentation of ANBIMA by Giampaolo Lazzeri, President, ANBIMA

Closing speech by Michael Weber

Heini Fülleemann
CH-Weinfelden, May, 1-2018



Music parade Asciano (I)

Rapport annuel du président de la CISM 2018 / 2019

Cher président d'honneur,
Chers membres honoraires,
Chers délégués,
Chers amis de la musique à vent,

L'année 2018 restera dans les mémoires comme l'année des grands changements pour la Confédération Internationale des Sociétés Musicales. Après de nombreuses sessions de travail et discussions sur la voie à suivre et la structure de la CISM, nous avons jeté les bases de son avenir à l'Assemblée générale de Rome le 27 avril 2018.

Avec l'adoption des nouveaux statuts, nous avons pris des décisions concernant les objectifs et la mission de la CISM, mais aussi en ce qui concerne ses instances dirigeantes.

Les tâches principales ont été définies comme suit:

- Maintenir, favoriser et promouvoir la culture de la musique à vent ; représenter les intérêts communs de ses membres internationaux ; promouvoir l'éducation musicale et son apprentissage ; organiser des échanges internationaux pour la jeunesse.
- Cultiver et élargir le réseau international à travers de nouveaux membres et la gestion de leurs relations.
- Prix du Concours Européen de Musique De Bohème-Moravie
- Partenariat avec Mid Europe dans le cadre du Concours International des Orchestres d'instruments à vent de la jeunesse
- Formation des experts en allemand et en français

Sous la direction de la nouvelle présidence, les quatre membres du Conseil d'administration se sont immédiatement mis au travail avec des responsabilités réparties comme suit: **Valentin Bischof** (Suisse), Président, **Heini Füllemann** (Suisse), Finances, **Heiko Schulze** (Allemagne), Musique, et **Dr Andrea Romiti** (Italie), Communication.

Avec le **décès inattendu du vice-président Heini Füllemann**, qui nous a tous beaucoup touchés, nous avons perdu un membre très actif du Conseil d'administration. Malheureusement, nous ne pouvons que le remercier à titre posthume pour ses efforts. Il vivra dans nos mémoires.

Avec l'élection de **Daniel Leskovic** (Slovénie), nous avons la chance d'avoir parmi nous un chef des finances très compétent et membre du Conseil exécutif.

A l'occasion de la présentation de Daniel Leskovic en tant que membre du Directoire, nous avons élu le **Dr Andrea Romiti** comme nouveau **vice-président**. Avec ces nouveaux membres, le Conseil d'administration est à nouveau pleinement opérationnel.

- Le Conseil d'administration a de plus été soutenu par **Gottfried Reisegger** (Musique de Bohème-Moravie), **Johann Mösenbichler** (Concours International d'Orchestre d'instruments à vent de la jeunesse) **Blaise Héritier** et **Isabelle Ruf-Weber** (formation des experts).

Avant la prochaine Assemblée générale, **Christian Hemmerle** occupera le poste d'auditeur et **Michael Weber** celui d'auditeur-adjoint pour la première fois.

J'aimerais profiter de l'occasion **pour remercier les membres de l'équipe de direction pour leurs efforts continus et leur soutien.**

Réseau

J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons pu élargir notre **réseau** avec la réadmission de certaines associations et l'acceptation d'une nouvelle. La **Confédération Musicale de France (CMF)** ainsi que le **Verband Südtiroler Blaskapellen (VSM)** ont tous deux décidé de rejoindre à nouveau la CISM et nous avons accueilli le **Malta Band Club Association** en tant que nouveau membre. De plus, nous avons été en discussion avec les associations musicales polonaises, belges et néerlandaises ainsi qu'avec d'autres organisateurs d'événements musicaux tels que l'ECWO, l'EBBC et le WCM. Les discussions ont été très productives et des décisions sont à prévoir sous peu.

Délégations

25 et 26 mai 2018	Championnat d'Europe des orchestres à vent Bruxelles (Belgique) Valentin Bischof
Du 7 au 10 juin 2018	19 ^e Concours européen de musique de Bohême-Moravie Nesselwang (Allemagne) Heiko Schulze / Reisegger Gottfried
14 et 15 juillet 2018	Concours International d'Orchestre à Vent de la Jeunesse à Schladming (Autriche) pendant le Festival Mid-Europe Heini Fülleemann / Michael Weber / Johann Mösenbichler
13 et 14 juillet 2019	Concours International d'Orchestre à Vent de la Jeunesse à Schladming (Autriche) pendant le Festival Mid-Europe Dr. Andrea Romiti / Johann Msenbichler
Du 30 mai au 2 juin 2019	Concours international des chefs d'orchestre à Osnabruck (Allemagne) durant le Festival de la musique allemande Dr. Andrea Romiti / Heiko Schulze / Johann Msenbichler / Isabelle Ruf-Weber
Du 30 mai au 2 juin 2019	20 ^e Concours européen de musique de Bohême-Moravie Nussdorf-Debant (Autriche) Valentin Bischof / Gottfried Reisegger
22 septembre 2019	Festival Azzuurra Lorenzoni à Asciano (Italy) Valentin Bischof / Dr. Andrea Romiti

Formation des experts

2018	formation internationale des experts en allemand et en français à l'Académie de musique de Trossingen (Allemagne) Heiko Schulze / Blaise Héritier / Isabelle Ruf-Weber
2019	Formation internationale des experts en allemand et en Français à L'Académie de musique de Trossingen (Allemagne) Heiko Schulze / Blaise Héritier / Isabelle Ruf-Weber

Réunions du Conseil d'administration

Les réunions du Conseil d'administration en 2018 se sont tenues au siège à Aarau le 18 juin, 10 septembre et 10 décembre.

Les réunions du Conseil d'administration en 2019 se sont tenues au siège à Aarau le 28 juin et à Vérone (Italie) le 6 décembre.

Les Conseils d'administration du CISM et du CMF se sont tenus à Paris le 20 septembre 2019.

Un groupe de travail concernant le Concours européen de musique de Bohême-Moravie s'est tenu à Stuttgart le 3 décembre 2019.

Ordre du jour du Conseil exécutif

Après l'adoption des statuts révisés lors de la dernière Assemblée générale, nous avons également discuté de la révision des règles de procédure. Le projet sera adopté lors de la prochaine Assemblée générale.

D'autres projets sur lesquels nous avons travaillé au cours des deux dernières années comprennent:

- L'expansion du réseau européen
- La participation à des organisations telles que l'ECWO et le WCM
- La collaboration avec les organisateurs de concours
- La participation à la mise en place de nouveaux concours (conducteurs/ jeunes, etc.)
- La poursuite de la formation des jurés en collaboration avec l'Académie Fédérale de Trossingen
- L'envoi de délégations
- L'examen permanent des règles et règlements
- La recherche de nouveaux partenaires, sponsors et mécènes
- Le renforcement de notre communication grâce à différents moyens (impression / Internet)
- Le développement du site Internet
- L'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)

La liste n'est pas exhaustive car il y a bien d'autres éléments de réflexion. Cependant, l'actuel organisation nous permet de travailler efficacement et rapidement avec les instances dirigeantes, qui fournissent un travail bénévole conséquent. Un grand merci à vous tous qui contribuez à l'accomplissement de ces tâches.

Honneur spécial

Par vote unanime du Conseil exécutif, la **Croix d'honneur du CISM** a été décernée à son ancien président **Jean-Jacques Brodbeck** de Flaxanden/Alsace (France) le 29 août 2019. De cette façon, nous avons finalement pu rendre hommage à une personne qui a apporté tout son soutien à la musique à vent internationale et locale depuis de nombreuses années.

Partenariats

Les partenariats sont essentiels pour une association telle que la CISM, qui s'appuie sur le soutien de ses bienfaiteurs. Il s'agit des instruments **B & S** Markneukirchen Klingenthal, les éditions musicales **Hal Leonhard Europe**, l'éditeur de musique de fanfare **DVO**, le Festival de musique **Euregio**, Les instruments **Miraphone**, les éditions musicales **Johann Kliment KG**, les éditions musicales **Rundel**, Les étuis et housses d'instruments **soundwear** et **notendatenbank** et les éditions musicales **ewoton**. Nous remercions particulièrement ces partenaires, sans qui nous ne pourrions maintenir des frais d'adhésion à moindre coût. Nous remercions tous nos partenaires pour leur soutien continu.

Remerciements

Enfin, j'aimerais conclure mon rapport annuel par mes remerciements. Tout d'abord à vous, chers délégués et musiciens. Vous avez tous, à bien des égards contribué au développement de notre organisation et à sa renommée. Je tiens également à exprimer ma gratitude à tous les présidents, chefs d'orchestre et musiciens pour leurs efforts en faveur de la musique à vent, qui ont rendu possible la prospérité de notre association.

Il convient de mentionner en particulier nos relations amicales au-delà des frontières. J'ai reçu un accueil très chaleureux lors de nombreux événements internationaux et je vous remercie pour ces marques d'affection.

Je voudrais également exprimer ma profonde gratitude au vice-président, Dr Andrea Romiti, et à mes collègues membres du Conseil d'administration, Heiko Schulze et Daniel Leskovic. Leur solide et aimable soutien est ce qui rend possible la direction de cette organisation musicale.

Je ne peux qu'être ravi d'une si bonne collaboration au sein du Conseil d'administration. L'avenir nous dira si tous ces efforts permettront à notre organisation de prospérer et de réussir. Je l'espère en tout cas et je ferai tout mon possible pour atteindre les objectifs fixés. J'attends avec impatience les nouveaux défis qui nous attendent.

Valentin Bischof
CH-Aarau, le 31 janvier 2020



Rapport du chef du département de la musique

Mesdames, Messieurs,

Après l'élection du nouveau présidium de la CISM en avril 2018 à Rome, ma tâche en tant que directeur artistique a été de connaître et d'évaluer les projets CISM existants et, si possible, de développer de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Les projets CISM déjà existants sont :

- Concours international d'orchestres de jeunes pour l'Europe centrale à Schladming
- Formation continue en tant qu'expert international à l'Académie fédérale pour l'éducation musicale des jeunes à Trossingen
- Formation continue en tant qu'expert international à l'Académie fédérale pour l'éducation musicale des jeunes à Trossingen en français
- Championnat d'Europe de musique à vent de Bohême-Moravie

Je tiens à remercier les membres de la Commission d'experts Musique Isabelle Ruf Weber, le professeur Johann Mösenbichler, Blaise Héritier et Gottfried Reiseeger pour leurs actions engagées, indépendantes et responsables. Sans ce groupe de personnes, les projets CISM existants ne pourraient pas être réalisés.

Il en va de même, bien sûr, pour mes collègues du présidium Valentin Bischof, le Dr Andrea Romiti et Daniel Leskovic pour leur soutien compréhensif dans toutes les questions musicales.

Il ne faut pas oublier le travail honorifique de feu Heini Füllemann, qui a également eu une influence durable sur le nouveau développement de la CISM. Nous honorons sa mémoire.

La nouvelle équipe du présidium travaille sur la base de valeurs amicales et orientées vers un but précis, avec en son centre la promotion et le développement de la musique de cuivres amateurs. A partir de cette conception de soi, la CISM pourrait se développer considérablement en tant qu'association professionnelle européenne.

En raison des ressources humaines et financières limitées, il était et il est important de vérifier très tôt les nouvelles idées et les nouveaux projets s'agissant de leur mise en œuvre et de leur faisabilité.

Un exemple de nouveau projet CISM réussi est le concours international de chef d'orchestre organisé en 2019 dans le cadre du festival de musique allemand d'Osnabrück.

Les différents projets CISM sont présentés ci-dessous.

Concours international de direction d'orchestre

Pour la première fois dans un festival de musique allemand, un concours organisé par l'Association fédérale des associations musicales allemandes (BDMV) en coopération avec la CISM (Confédération Internationale des Sociétés Musicales). Plus de 20 candidats de toute l'Europe ont soumis leur demande de participation.

Le concours s'est déroulé en quatre tours.

Premier tour d'admission

Remise d'un enregistrement image/son des candidats (répétition d'orchestre ou enregistrement de concert) pour montrer leurs compétences de chef d'orchestre.

Au moins deux œuvres stylistiquement différentes dans la catégorie 4

Durée maximale: 20 minutes

Soumission au format DVD ou mp4

Deuxième tour

Les chefs d'orchestre ont dirigé une œuvre obligatoire tirée au sort avec l'Orchestre symphonique à vent de l'Ecole de musique de la ville de Volkach (Bavière). Littérature:

- Dirk Brossé El Golpe Fatal
- Mario Bürki La montagne magnétique
- Franco Cesarini Images d'une ville
- Alfred Reed Les chiens du printemps
- Rossano Galante Cri de la dernière licorne

Le choix et l'ordre des titres ont été faits par tirage au sort.

Troisième tour

Lors d'une répétition de 30 minutes avec la Bläserphilharmonie Aachen, sept participants ont démontré leurs compétences pédagogiques.

Le répertoire était librement sélectionnable et devait correspondre au niveau de difficulté 4.

Après les décisions préliminaires, la dernière épreuve du concours consistait à répéter une œuvre nouvellement composée et non encore jouée avec l'Orchestre de la police bavaroise. Avec le soutien de la Fondation GEMA, le compositeur Hubert Hoche a été chargé d'écrire une composition pour cette dernière épreuve.

Le vice-président de la CISM, Andreas Romiti, a remis les prix suivants lors d'un gala des lauréats

la baguette d'or : Julio Domingo Escamilla (Espagne)
la baguette d'argent à : Sophie Sze-ki Mok (Hong-Kong)
la baguette de bronze : Marvin Stutz (Allemagne)
Sur proposition du jury
un prix spécial CISM : Leon Frantzen (Pays-Bas)

Nous remercions tout particulièrement les orchestres du concours :

- Orchestre symphonique à vent de l'école de musique de la ville de Volkach (Bavière).
- Orchestre philharmonique d'Aix-la-Chapelle
- Orchestre de la police bavaroise

l'équipe du jury :

- Isabelle Ruf-Weber (présidente)
- Prof. Johann Mösenbichler
- GMD Andreas Hotz
- Tobias Haussig

et le directeur général du concours, le professeur Ernst Oestreicher

Avec le Concours international de direction d'orchestre, le BDMV, en collaboration avec la CISM, a mis un accent important sur la scène internationale des orchestres à vent lors du 6^e Festival de musique allemand à Osnabrück.

Heiko Schulze
D-Stuttgart, le 31 janvier 2020



CONCOURS D'ORCHESTRE À VENT POUR LES JEUNES - Europe centrale & CISM

La coopération de longue date et très étroite du festival de musique Mid Europe avec la **fédération internationale de musique CISM** est un merveilleux partenariat dans le domaine des concours d'orchestres de jeunes. De nombreux orchestres fantastiques des associations membres, mais aussi du monde entier, ont fait face à un jury international et ont montré leur merveilleuse qualité musicale. Bien sûr, l'échange entre toutes les différentes cultures est une stimulation fantastique pour chaque musicien.

Comme le festival se déroule parallèlement au concours des orchestres de jeunes avec une offre colorée des domaines musicaux les plus divers, la participation de chaque orchestre de jeunes est liée à une valeur ajoutée unique. De plus, bien sûr, les activités touristiques peuvent être un complément individuel aux répétitions et aux tâches musicales et ainsi contribuer à réduire un peu le «stress de la compétition».

Cet ensemble fait de la participation au **Concours CISM-Mid Europe pour jeunes orchestres à vent** une expérience globale unique!

D-Schladming, le 31 janvier 2020
Prof. Johann Mösenbichler

Concours international d'orchestres de jeunes Mid Europe Schlading 2018

Après l'édition anniversaire de 2017, un autre Mid Europe en tant que festival international de musique à vent avec de nombreux temps forts a suivi du **10 au 15 juillet 2018**. Le concours international pour les jeunes orchestres à vents y est intégré.

Cette année encore, le concert d'ouverture a été donné par l'Orchestre symphonique de la police bavaroise sous la direction de son directeur musical général Johann Mösenbichler. Les nombreux visiteurs du concert ont rempli la salle du centre de congrès de Schlading jusqu'au dernier siège - et tous les auditeurs étaient enthousiastes.

Pour la Confédération internationale de la musique CISM, l'une des parties les plus importantes de l'Europe centrale était bien sûr le concours international pour les jeunes orchestres d'instruments à vent, qui est soutenu par la CISM. Sept orchestres s'étaient inscrits à l'événement, mais malheureusement deux se sont retirés à très court terme. Les orchestres de jeunes devaient préparer une tâche, qui leur a été confiée par la commission musicale de la CISM. En outre, leur tâche consistait à réaliser une ou deux œuvres qui devaient correspondre au niveau enregistré. Ainsi, deux orchestres d'Israël et un orchestre de Finlande, de Slovaquie et de Suisse ont participé à la compétition.

La Knabenmusik Schaffhausen, sous la direction musicale de Daniel Jenzer, a remporté la première place de la catégorie B, avec 2,66 points d'avance sur la Finlande. Félicitations pour cette excellente performance. Dans catégorie la plus élevée, l'orchestre à vent des jeunes Pihalni de Komen (Slovaquie) a brillé. Il est intéressant de noter la première participation d'un jeune big band d'Israël.

Le festival international de musique à vent s'est terminé par une cérémonie d'annonce du grade. L'organisation de l'événement était principalement entre les mains de Tourismus Schlading et bien sûr du **professeur Johann Mösenbichler et de toute sa famille**. Un remerciement tout particulier leur est adressé. **Lena Reiter**, la bonne âme et la secrétaire, a également contribué de manière significative à une bonne organisation.

Ainsi, en 2018, les visiteurs se sont vu offrir une fois de plus une Europe centrale attrayante, en même temps que le concours international des fanfares de jeunes. Ce fut également très impressionnant en 2018 - seuls les participants masculins attendaient déjà 2019 et tous espèrent que plusieurs orchestres européens s'inscriront ensuite au concours pour les jeunes.

CH-Weinfelden, le 31 août 2018
Heini Füllemann

Concours international d'orchestres de jeunes Mid Europe Schladming 2019

Chaque année, un festival de musique de cuivre se tient à Schladming (A), auquel participent des représentants de toute l'Europe.

Dès votre arrivée dans la petite ville autrichienne, vous serez plongés dans une fantastique harmonie de musique et de sérénité. La tranquillité du lieu, associée au paysage alpin enchanteur, rend l'événement unique et inoubliable.

Le «Mid-Europe» est l'un des plus grands et des plus importants festivals de musique pour orchestres et ensembles à vent en Europe.

Son principal objectif est d'encourager les musiciens à participer exclusivement afin de manifester leur amour pour la musique et de profiter de la chance que le festival leur offre de découvrir des cultures différentes.

Tous les groupes participants, en tant que participants au Concours CISM pour les jeunes ou avec une représentation invitée, essaient de s'inspirer de divers programmes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'auditorium.

Le Festival 2019, en coopération avec Schladming, a permis à 35 groupes de 15 pays de participer et de présenter des spectacles à un public international. Ceci avec différentes formes et styles de musique comme la musique orchestrale, la musique de groupe, la musique traditionnelle de Bohême-Moravie ou encore le ska, le pop et le swing.

Les concerts ont eu lieu en plein air sur la place principale de Schladming, tandis que la salle de concert du congrès de Schladming et l'église de la ville voisine de Haus im Ennstal ont accueilli les actes les plus engagés des groupes participants.

Un grand spectacle à ne pas manquer est également le Tattoo Schladming, qui a eu lieu dans l'Arena Planai. Cette année, quatre groupes se sont essayés à des spectacles devant un large public. La «Longue nuit de la musique», au centre de Schladming, a également été mise en évidence. Grâce à de nombreuses scènes et stations musicales, ils ont joué jusque tard dans la nuit et après les concerts, ils ont pu déguster les plats et les boissons typiques de la Styrie.

Un concours de groupes de jeunes organisé en coopération avec le CISM, qui s'adresse à la réalité musicale du monde entier, est également intégré à la foire principale.

Cette année, trois groupes de jeunes de Belgique, d'Allemagne et du Japon ont été admis dans la phase finale, chacun présentant un programme stimulant. Cela a été très apprécié par de nombreux auditeurs et spectateurs.

Le jury, composé de directeurs et de professeurs américains, a évalué les groupes selon des critères donnés et a reconnu dans tous les cas une excellente préparation et performance.

Enfin, les projets WYWOP (World Youth Wind Orchestra Project) et WAWOP (World Adult Wind Orchestra Project) ont revêtu une importance particulière. Ces projets visent à unir les jeunes et les adultes entre les peuples du monde au nom de la musique et de l'amitié. Les dernières représentations des flûtes WYWOP et WAWOP ont été fantastiques et tout le public a apprécié les chefs d'orchestre, les instructeurs et les musiciens de façon extraordinaire.

Comme vous pouvez le voir dans la description, Mid Europe 2019 était vraiment émouvant et unique et est considéré comme un modèle, tant dans son organisation que dans l'esprit d'harmonie et de paix.

Je ne veux pas omettre de vous remercier pour la préparation logistique parfaite et unique et de vous rappeler que l'équipe de responsables logistiques et artistiques, sous la direction compétente et professionnelle du **professeur Johann Mösenbichler**, a travaillé sans faille à tous égards.

CH-Rom, le 31 janvier 2020
Andrea Romiti



Jeunes musiciens



Académie fédérale Trossingen

Cours pour les experts de la CISM et de l'Académie fédérale de Trossingen

L'Académie fédérale pour l'éducation musicale des jeunes de Trossingen, **en tant que partenaire spécialisé de la CISM**, organise le cours de formation continue à l'échelle nationale «Certification d'experts en musique à vent» en étroite collaboration avec l'association.

Pendant les cinq phases de l'académie et les phases pratiques intermédiaires, les participants d'Allemagne, de France et de Suisse travaillent sur divers sujets dans les domaines de l'analyse de l'audition, du répertoire, des systèmes d'évaluation, des formes d'évaluation et des aspects opérationnels du travail des jurys. Le cours bilingue (allemand/français) se termine par un examen de certification. Actuellement, le cours se déroule pour la septième fois à Trossingen avec un total de 22 participants*; le huitième cycle commencera en mars 2021.

Sous la direction d'une équipe de professeurs hautement qualifiés, les participants - chefs d'orchestre en exercice (qualification B/études) et experts - reçoivent une formation professionnelle qui leur permet de travailler comme experts dans des concours nationaux et internationaux. Outre la compétence professionnelle pour évaluer les orchestres au plus haut niveau, le cours met particulièrement l'accent sur la formation aux compétences humaines et pédagogiques requises pour mener des discussions constructives avec le jury, car le travail d'un expert, selon l'Académie fédérale, comprend également un degré élevé de motivation et de promotion des jeunes talents. Dans le cadre de l'examen final, les participants ont la possibilité de tester leurs compétences dans des conditions réelles lors d'un concours en tant que «jury de fond».

L'orientation internationale du cours a une autre qualité: les participants apprennent à se familiariser avec les systèmes de notation des différents pays.

Parmi les conférenciers du cours en allemand, on trouve

- Blaise Héritier
- Ernst Oestreicher
- René Schuh
- Rolf Schumacher
- Stephan Delley
- Gerd-Peter Murawski
- Isabelle Ruf-Weber
- Heiko Schulze
- Jan Van der Roost

D-Trossingen, le 31 janvier 2020
René Schuh

Cours pour Jury en français

La nouvelle formation pour expert en langue française a débuté au printemps 2019 à la Bundeakademie de Trossingen. Ces cours se déroulent en parallèle à ceux donnés en langue allemande afin de pouvoir profiter au maximum des différentes synergies entre professeurs et étudiants. Les examens auront lieu, pour les deux formations, au mois de juin 2020.

Les conditions d'enseignements sont optimales. Les bâtiments et studios, de même que les conditions et le personnel administratifs sont simplement parfaits.

Malgré un nombre de candidats insuffisants pour le standard habituel de la Bundesakademie (seulement 4 de langue française) cette formation a pu être mise sur pied grâce au solide soutien de la Bundesakademie et de la CISM.

Les quatre candidats de cette volée sont tous suisses, ce qui pose clairement la question de l'information (de manière générale) dans le reste des pays francophones mais aussi peut-être d'une communication encore plus précise sur des cours donnés en français, même s'ils se déroulent en Allemagne.

Les quatre candidats sont de niveaux bons à très bons et seront certainement de futurs bons experts dans les concours d'ensembles de musique à vents.

Ils sont tous très impliqués lors des journées de présence à Trossingen et dans les rendus de tous les nombreux travaux à faire «à la maison». Le travail entre les différents membres du team d'enseignants est excellent tant entre francophones que dans les échanges avec les intervenants des autres cours.

Les intervenants francophones sont:

- Jan van der Roost (Belgique)
- Jean Claude Kolly (Suisse)
- Blaise Héritier (Suisse)
- Gerd Peter Muravski (Allemagne)
- Stéphane Delley (Suisse)

Je ne peux que me réjouir que cette formation se déroule dans de telles conditions et espérer que les prochaines sessions pourront réunir un nombre plus intéressant de candidats, mais surtout de nombreux candidats venant des autres pays francophones.



Formation continue à Trossingen

Championnats d'Europe de musique de fanfare de Bohême-Moravie

Il y a 20 ans, en 2000, le premier championnat d'Europe de style bohémico-morave a été créé sous la direction de Freek Mestrini, bugle pendant 20 ans, avec Ernst Mosch et ses Egerländer Musikanten, et en 2008, il a été repris par la CISM.

Depuis lors, de nombreux concours ont été organisés chaque année avec succès. Depuis 2004, Klaus Rappl est responsable de l'organisation de la commission musicale de la CISM. Il était assisté de Evzen Zamecnik (CZ), Freek Mestrini (NL) et Franz Watz (D). Des règlements CISM ont été établis et des listes de littérature ont été dressées aux niveaux inférieur, moyen, supérieur et supérieur, les éditeurs étant invités à coopérer activement.

Le but du championnat européen est de mettre en valeur le style et l'originalité de cette musique, de présenter et de promouvoir les bonnes et nouvelles œuvres et d'améliorer le niveau des fanfares.

Pour le développement de la musique traditionnelle des cuivres du style bohémien-morave, il est nécessaire que non seulement la Confédération internationale de la musique, mais aussi les associations nationales et régionales accordent une plus grande importance à cette musique et se montrent disposées à la promouvoir en conséquence.

En 2015, Gottfried Reisegger a repris les agendas de Klaus Rappl. Son travail a porté principalement sur le démêlage des listes d'auto-sélection (éclaircissement des œuvres, prise en compte de la qualité et de la notation, invitation aux éditeurs à produire des votes de directeurs multi-lignes, classification des nouvelles œuvres, soutien aux organisateurs pour les questions techniques, nomination du jury), la réintroduction de l'école primaire, la coopération intensive avec tous les éditeurs (environ 30) de ce genre musical.

Après 20 ans de championnat d'Europe, il y aura une petite pause (involontaire) en 2020, car l'organisateur prévu (Kerkrade) a retiré sa candidature à court terme. Mais les deux prochaines années sont déjà fixées:

2021: Übersaxen (Vorarlberg, Autriche) 28 - 30 mai 2021 et 2022: Lühtringen près de Kassel (Allemagne)

Après une retraite intensive en décembre 2019, les innovations pour les futurs championnats d'Europe seront présentées ici:

- Création de la marque CISM, championnat européen des fanfares de Bohême Moravie
- Catégorisation selon 4 niveaux de difficulté et trois types de casting
 - Degré: Facile | Moyen | Difficile | Très difficile
 - Instrumentation:
 - Petits groupes (quatuor plus groupe d'accompagnement jusqu'à 10 musiciens)
 - Instrumentation bohémienne-morave (de 11 à 25 musiciens)
 - Grand orchestre d'instruments à vent (à partir de 26 musiciens)
 - Un titre EM peut être attribué par niveau de difficulté avec les points minimums suivants :
 - Facile à partir de 88 points
 - Moyens à partir de 90 points
 - Difficile à partir de 91 points
 - Très difficile à partir de 92 points
 - La désignation des niveaux inférieur, moyen, supérieur et le plus élevé ainsi qu'une division en lettres ne doivent plus être utilisés.
- En plus des participants à orientation professionnelle du niveau «Très difficile», les petits groupes et les grands orchestres d'instruments à vent (associations musicales) seront plus souvent sollicités à l'avenir. Il faudrait donc atteindre un plus grand nombre de participants potentiels.
- La documentation relative au concours des petits groupes doit être envoyée avec la demande et confirmée par le jury.
- 2 pièces obligatoires seront proposées par niveau de difficulté
- Répartition des tasses comme auparavant: 3 x 4 tasses
- Règles pour les professionnels: 2 professionnels au maximum peuvent participer s'ils ont déjà été impliqués dans la société avant leur formation professionnelle. Le règlement ne s'applique pas aux projets très difficiles

L'objectif global de la Commission musicale tchéco-morave du CISM est de promouvoir ce genre musical dans sa popularité, mais en particulier de mettre l'accent sur la qualité de la sélection et de l'exécution des pièces et de promouvoir l'enthousiasme, la cohésion et la communauté, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes en Europe, à l'aide de cette musique harmonieuse.

Gottfried Reisegger
D-Lohnsburg, le 31 janvier 2020



Rapport du département Communication et relations publiques

Une association telle que la CISM a besoin d'un système de communication important, facile à comprendre et d'une grande portée, avec une diffusion sociale aisée et des caractéristiques de reconnaissance importantes, une identification et une utilisation par tous les types d'utilisateurs, tant les initiés que le public.

Au moment de l'inauguration, la communication se limitait au portail CISM-ONLINE.COM et, par courrier électronique, aux contacts nationaux, et à la documentation transmise par voie postale terrestre.

Après une première étude d'efficacité, ce système a été progressivement complété par de nouvelles formes de communication et de propositions du Conseil afin d'atteindre de nouveaux partenaires et tout groupe européen. En même temps, la visibilité de l'organisation CISM, ainsi que les activités de la CISM et aussi les activités nationales devaient être davantage mises en valeur.

Toutes les formes traditionnelles de communication de la CISM, telles que les informations annuelles et les rapports d'activité annuels, ont été activement maintenues, mais il est immédiatement apparu qu'un partage plus rapide et plus complet des activités centrales et périphériques était nécessaire.

Dans ce contexte, un canal Facebook a été mis en place. Il a atteint plus de 5000 adeptes à travers l'Europe en très peu de temps, en publiant simplement des photos des événements dans certains pays, ainsi que des événements CISM et en annonçant les événements à venir.

Le deuxième canal ouvert était un profil Twitter, qui n'a pas porté chance, mais a apporté une énorme activité de la Fédération espagnole et a été découvert par d'autres groupes, plus petits, d'autres nationalités.

Chacun a été encouragé à envoyer et à partager des événements nationaux importants pour promouvoir la diffusion et l'échange d'informations au niveau européen. Cela a été réalisé en partie, mais d'autres modifications devront être apportées au format de communication.

Les prochaines étapes, également en vue de la plus large répartition territoriale et de l'entrée de nouveaux groupes nationaux et territoriaux dans la CISM, sont

- configurer la création et la distribution d'un courrier institutionnel pour chaque pays comme land@cism-online.com
- la demande formelle d'accès aux données de communication par courrier électronique ou autres) structures régionales ou territoriales et la mise en place d'une base de données pour les messages collectifs et les messages d'initiative
- l'établissement d'un canal de communication directe avec les bureaux de la CISM, par lequel les utilisateurs peuvent demander des informations et recevoir et envoyer des réponses ou des explications sur les initiatives ou les activités au niveau de la CISM
- la mise en place d'un espace de communication, qui permet des discussions directes et continues avec tous les bureaux de presse des associations nationales et qui diffuse de manière exemplaire les initiatives nationales et supranationales que tous les Etats membres transmettent
- enfin, une chaîne Instagram devrait être mise en place, couvrant les événements les plus importants non seulement de la CISM mais aussi de tous les membres principalement visuels, afin de permettre une diffusion rapide et large des activités de la CISM ainsi que des associations nationales et de renouveler la musique européenne à vent dans le but de promouvoir

"Our Music of 'Europe"

Andrea Romiti
I-Rome, le 31 janvier 2020



www.cism-online.com

Rapport du département finance

Comptes d'exploitation et bilan de la CISM					
Profits et pertes	Budget	Comptes	Comptes	Changements par rapport à l'année précédente	Budget
	2018	2018	2019		2020
Dépenses					
Bureau	5.000	1.209,09	5.815,08	4.605,99	4.000
Commission de la musique	1.000	789,00	743,00	-46,00	1.000
Divers Commissions	2.000	0,00	0,00	0	0
Administration	4.000	40,20	1.515,43	1.475,23	1.500
Concours	1.500	892,96	1.973,69	1.080,73	1.500
Seminars	2.000	182,56	3.182,75	3.000,19	3.000
Delegations	2.000	2546,50	1.871,78	-647,72	2.500
Assemblée Générale	3.000	2.748,4	0,00	-2.748,4	1.500
Information, PR, Communication	1.500	1.355,26	929,35	-425,91	2.000
Medailles	1.500	9.007,93	60,70	-8.947,23	1.500
Divers	500	0,00			500
Total dépenses	24.000	18.771,90	16.091,78	-2.680,12	19.000
Recettes					
Frais d'adhésion	4.200	2.000	3.500		5.000
Frais des bénéficiaires	2.000	0	750		3.000
Frais divers	400	2.846,56	3.000		1.000
Vente des Medailles	6.000	7.515,88	8.255,5		10.000
Concours	1.500	0	0		1.000
Intérêt	0	0,22	0,15		1
Divers	0	0	0		0
Total des recettes	14.100	12.362,65	15.505,65		19.000
Succès	-9,900-	-6.409,24	-586,13	485,29	0